



JUIN 44, SOUVIENS-TOI

# EXPOSITION



# L'accordeon sa muse

Bernard LACHANIETTE

Du 20.06 au 29.09 2024

Cité de l'accordéon et des patrimoines



cité  
de l'accordéon  
et des patrimoines

[www.citedelaccordeon.com](http://www.citedelaccordeon.com)

[f](#) [@](#) [@citedelaccordeon](#)



éditorial



---

# Mémoire vive

---

Le 9 juin 2024 sera à bien des égards une date emblématique puisque coïncideront ce jour-là l'anniversaire des martyrs de Tulle et les élections européennes.

Ce qu'il s'est passé à Tulle le 9 juin 1944 demeure un événement traumatique pour la ville, pour ses habitants et avant tout pour les familles meurtries par la barbarie qui a frappé ces victimes innocentes, qu'elles aient été pendues ou déportées. Des épouses, des mères, des pères, des enfants, des frères, des sœurs dont la vie a soudain basculé ; des familles qui en resteront marquées à jamais.

La Ville se doit d'être au côté du Comité des Martyrs, qui demeure le dépositaire de la mémoire, qui a pour mission d'en entretenir la flamme par des interventions dans les écoles et les établissements de formation. Chacun doit se souvenir, porter une part de cet héritage dramatique. C'est pourquoi cette commémoration, qui coïncide cette année avec la date des élections européennes, ne sera ni déplacée, ni modifiée dans son déroulement, conformément à la volonté du Comité des Martyrs.

On peut faire beaucoup de reproches à l'Europe, à son organisation politique, à ses insuffisances dans bien des domaines, à ses règlements souvent rigides et complexes. Mais elle constitue le rempart le plus solide face aux risques de guerre.

En outre, notre ville perçoit bien souvent de l'Europe des aides financières indispensables pour réaliser ses grands projets d'investissement. Certes, l'Europe pourrait faire beaucoup plus pour le désenclavement ferroviaire de notre département. Mais face aux tensions sur notre continent et dans le monde, et alors que l'Ukraine est à sa porte, l'Europe assure une capacité permanente de dialogue.

C'est pourquoi le 9 juin est aussi un rendez-vous important pour la démocratie. À travers l'offre politique très large proposée aux électeurs, il y aura forcément matière à exprimer un choix en conscience. L'abstention ne peut se justifier par quelque accommodement que ce soit avec l'esprit civique.

Le 9 juin, retrouvons-nous ensemble dans les bureaux de vote et marchons ensemble de Souilhac jusqu'au Haut-Lieu de Cueille. Le nombre de participants, au défilé comme à l'élection, sera le gage de ce qui, à Tulle, nous caractérise : l'attachement à la liberté et la volonté de paix.



**BERNARD COMBES,**  
MAIRE DE TULLE,  
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



- La phase de test a été concluante pour la mise en place d'un rond-point définitif. Le coût des travaux est estimé à 260 000€ pour Tulle agglo avec une participation de la Ville à hauteur de 111 520€.

## TRAVAUX

# Un rond-point rue du Docteur Valette

**Des travaux reprennent ce mois-ci sur cette entrée de ville afin de concrétiser la mise en place du rond-point au carrefour de la rue du Dr Valette et de la rue du Docteur Ramon.**

La première partie des travaux va concerner la réalisation d'un mur en blocs béton (côté talus) qui délimitera la création de six places de stationnement en lieu et place de l'arrêt de bus (sens Tulle-Brive) à côté des numéros 32 et 34 rue du Docteur Valette. L'arrêt de bus actuel sera déplacé de quelques mètres et mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite. L'entreprise procédera ensuite aux travaux définitifs de l'aménagement et de ses abords. La chaussée sera réduite à 6 mètres de largeur de part et d'autre du carrefour. Le rond-point sera quant à lui matérialisé par des bordures franchissables. Une voie privée sera créée le long de cette copropriété avec des places de stationnement séparées de la voie de circulation par un trottoir végétalisé. Trois places de parking seront positionnées à proximité de la boulangerie qui bénéficiera d'un accès unique sécurisé. Des perturbations de circulation sont donc à prévoir sur cette zone jusqu'à la fin du chantier prévue fin juillet.

Ces travaux menés par Tulle agglo, en partenariat avec la Ville, ont pour objectif de fluidifier cette entrée de ville où 3000 véhicules transitent chaque jour. Cet axe sera inclus dans la zone de limitation à 30 km/h afin de sécuriser les déplacements des véhicules et des piétons et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Afin de finaliser l'aménagement de la zone de Cueille, la rue du Docteur Ramon bénéficiera aussi d'une réhabilitation : refecton des trottoirs, de l'éclairage, nouvel emplacement pour l'arrêt de bus, installation de colonnes de déchets semi-enterrées sur le domaine public... en parallèle des travaux du parking privé de Leclerc prévus en septembre.

## RENTRÉE 2024

# PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

**Le mois de septembre est encore loin mais certaines inscriptions sont à prévoir dans les prochaines semaines :**

- Pour les cours de musique et de danse au Conservatoire à Rayonnement Départemental, 36 avenue Alsace-Lorraine au 05 55 20 39 95.
- Pour l'école maternelle, si votre enfant est né en 2021, à la mairie, 10 rue Felix-Vidalin.
- Pour le campus junior, le mercredi matin, dès le 4 juillet à 12h sur le Portail familles ou par téléphone au 05 55 21 73 00.

 [www.ville-tulle.fr](http://www.ville-tulle.fr)

Ça s'est passé à Tulle

**NOUVEAU MUSÉE**

# Le public est au rendez-vous !

**La Cité de l'accordéon et des patrimoines a ouvert ses portes le 6 avril dernier pour le plus grand plaisir des premiers visiteurs.**

« C'est une jolie découverte » pour Cyrielle et Raphaël ; « Il me tardait de voir le résultat. J'ai retrouvé dans le parcours Manu un test d'habileté que j'avais passé lors du concours d'entrée » raconte Jean-Claude ; « C'est un musée qui raconte l'histoire de Tulle » pour Inès et Baptiste ; « Une réussite ! Ils ont tenu compte de tous les publics avec les audioguides, les tablettes et les textes explicatifs » souligne Christine.

Scénographie, objets, bâtiment, les visiteurs ont apprécié avec sincérité ce nouvel équipement culturel. Un musée moderne avec ses spécificités comme la salle du coffre qui offre de beaux moments de partage avec les accordéonistes du jour, son parcours enfants avec Rosette, l'apprentie journaliste, ses outils numériques et ses postes d'écoute et de visionnage... Au total, 675 visiteurs ont poussé la porte du musée lors du premier week-end d'ouverture. Sur ces premiers visiteurs de la Cité, 64% d'entre eux étaient originaires du pays de Tulle. D'autres, originaires des départements limitrophes, ont également fait le déplacement. Depuis l'ouverture, plus de 3000 visiteurs, soit environ 90 personnes par jour, ont poussé la porte de la Cité pour découvrir les savoir-faire tullistes. Cette réussite se poursuit avec les nombreux événements qui font vivre le lieu tels que la Nuit des musées, les concerts et dans quelques jours les Nuits de Nacre.

 **1 place Maschat, ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 17h.**  
[www.citedelaccordeon.com](http://www.citedelaccordeon.com)



● La Ministre de la Culture, Rachida Dati, a inauguré cet équipement culturel le 5 avril dernier.



● Depuis son ouverture, la Cité de l'accordéon et des patrimoines attire un large public.



## EXPOZZZITION

Une exposition de l'ARS sur le moustique tigre a été installée sur les marchés de Tulle les mercredis et samedis matins en avril/mai. L'occasion de sensibiliser le grand public à cette espèce exotique, de mieux comprendre son cycle de vie, les risques liés à sa prolifération et surtout les bons gestes à avoir pour lutter efficacement contre cet envahisseur.

**FORMATION**

## Le Travail d'Intérêt Général à la Ville de Tulle

**Les agents de la Ville ont suivi début mars une formation de sensibilisation à l'accueil des TIG animée par le référent territorial du service pénitentiaire d'insertion et de probation.**

La Ville de Tulle accueille dans certains services des personnes purgeant une peine de travail d'intérêt général. Le TIG est un travail gratuit effectué au bénéfice de la collectivité, au sein d'un service public ou d'une association. La durée varie en fonction de la peine prononcée. « C'est une alternative à l'emprisonnement, explique Antoine Poezevara, référent territorial. Il favorise l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, notamment des plus jeunes qui découvrent une activité professionnelle ou solidaire. Le TIG ne concerne pas les grands délinquants (peine d'emprisonnement inférieure à 5 ans) et concerne plutôt les jeunes (moyenne d'âge 25 à 35 ans). En 2023, en Corrèze, 205 personnes ont effectué un TIG ». A la mairie, les TIG interviennent au sein du service propreté urbaine ou des équipes du chantier d'insertion espaces publics ou patrimoine. Au cours de cette formation, les agents ont été sensibilisés au cadre légal, à l'accompagnement des TIG et ils ont pu échanger sur leurs expériences. « En quatre ans, je n'ai jamais eu de problème, explique Fabien Giraud, responsable du service propreté urbaine. Les TIG effectuent des missions assez simples d'entretien, par exemple, en renfort dans les cimetières. A l'issue de cette formation, nous allons organiser une rencontre en amont pour préparer leur arrivée (compétences, disponibilités, équipements...). Désormais, j'ai une meilleure connaissance du cadre légal\*, cela me permet d'envisager de les faire intervenir sur des missions plus techniques ».

*\*L'Etat est considéré comme l'employeur et, en tant que tel, responsable d'un éventuel dommage causé à autrui par le condamné ou d'un dommage qui résulte directement de l'application d'une décision comportant l'obligation d'accomplir un TIG.*

**SÉCURITÉ**

## PERMIS PIÉTON

**Kévin Escapoulade, responsable du service du domaine public, intervient dans les écoles pour le permis piéton.**



Deux sessions d'environ 1 heure ont été proposées à tous les élèves de CE2 autour de la prévention du risque piéton. Une opération menée pour la première fois par le service du domaine public en partenariat avec l'association de prévention Maif. Dans un premier temps, Kévin Escapoulade a sensibilisé les enfants pour leur faire prendre conscience du danger grâce à différents supports (vidéo pédagogique, questions/réponses, livret ludique). Les enseignants ont ensuite pris le relais sur le temps scolaire jusqu'au passage du test : « il s'agit d'un QCM de 12 questions, explique le responsable du SDP. Il faut avoir 8 sur 12 pour avoir son permis. Une remise de diplôme sera organisée à la fin du mois à la salle de l'Auzelou avec toutes les écoles pour valoriser les engagements des enfants ».



## FESTIVAL DU JEU

Un beau succès pour cette première édition proposée par le Comité Départemental Olympique et Sportif sur le site de l'Auzelou. Tir à la carabine, structures gonflables, mur d'escalade... une vingtaine d'ateliers étaient accessibles gratuitement tout le weekend pour faire découvrir la pratique sportive de manière ludique aux enfants.

## Les petits nouveaux



### MANAHIA SPA

Un centre de bien-être et de soins a ouvert ses portes dans la zone de Mulatet. Un équipement unique, dans lequel les clients (hommes et femmes) bénéficient de prestations de qualité grâce à **Audrey Bloyer** et son équipe.

3 rue Musette

09 82 38 61 29

Ouvert lundi au vendredi 9h30 à 19h, samedi 10h à 18h, dimanche (spa uniquement) 10h30 à 18h



### SAVEURS PORTUGAISES

Une nouvelle épicerie spécialisée dans les produits portugais est installée dans le Trech. **Pascal, Véronique et Aucéane Mendes** se lancent dans cette nouvelle aventure pour faire découvrir la richesse de cette cuisine généreuse.

19 avenue Charles-de-Gaulle

05 55 21 24 64

Ouvert mardi au samedi 9h à 19h et dimanche 9h à 12h30



### OMNIA

La discothèque mixe les ambiances et les thèmes pour attirer une large clientèle : afterworks, bar de nuit, soirées à thèmes et DJ. **Yohann Muller** et son équipe s'adaptent aux tendances pour ambiancer les nuits tullistes.

1 rue Elsa-Triolet

06 08 36 67 23

Ouvert jeudi 20h à 2h, vendredi 19h à 5h, samedi 23h à 5h



### LES DÉLICIES DE MEL

**Mélanie Charmes** se lance dans une nouvelle aventure professionnelle en reprenant cette crèmerie-fromagerie-épicerie fine. Sucré ou salé, elle souhaite surtout valoriser les produits locaux et les petits producteurs auprès des clients.

5 avenue Winston-Churchill

07 86 95 35 23

Ouvert du mardi au samedi 9h à 19h



## FÊTE OLYMPIQUE

Plus de 400 écoliers et collégiens se sont réunis au stade Alexandre-Cueille pour le lancement de la semaine olympique et paralympique 2024 début avril. Toute la journée, les élèves ont pu tester différents sports. Ils ont ensuite défilé au son de l'hymne olympique dans un esprit de solidarité et de partage.

# LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

## EXPOSITION

Dans le cadre de l'opération nationale *Rendez-vous aux jardins*, l'artiste céramiste Jean-Louis Puivif présente ses pièces en porcelaine dans le jardin de la Cité de l'accordéon et des patrimoines.

10h à 18h, visible jusqu'au 30 juin

[www.citedelaccordeon.com](http://www.citedelaccordeon.com)

## FÊTE DE QUARTIER

L'association *Colline des Fages* anime le quartier avec un repas dansant (aligot/saucisse sur réservation) et son traditionnel feu de la St Jean sur le parking du lycée.

**SAMEDI 22 JUIN** à partir de 19h

[colline\\_desfages@orange.fr](mailto:colline_desfages@orange.fr)

## CAFÉ-POLICE

La Police municipale sera présente sur le marché de la cathédrale pour échanger avec les habitants sur son rôle et ses missions au quotidien.

**SAMEDI 15 JUIN** de 10h à 12h30

*Vous organisez une animation, une fête ou un concours dans votre quartier ?*

*Cet agenda est fait pour vous !*

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : [communication@ville-tulle.fr](mailto:communication@ville-tulle.fr)



© Photo prise par la classe de CP de l'Auzelou

## AUX JARDINS OUVRIERS

# Les photographes en herbe s'initient

**Du 26 juin au 30 août**, une exposition photo est installée sur le site de l'Auzelou sur les jardins ouvriers.

Portraits d'hommes et de femmes, photos d'enfants, témoignages... une création originale initiée par Mathilde Fraysse, de l'association Lum : « cela fait plus d'un an que je sillonne les jardins ouvriers de la ville avec mon appareil, à différentes saisons, avec l'envie de partager ce travail et cette richesse locale. Caroline Boissieras, enseignante à l'école de l'Auzelou, a été séduite par ce projet d'initiation à la photographie à proximité de l'école ». L'occasion pour les CP de découvrir leur quartier, les jardins ouvriers et des techniques photo. Les enfants ont été sensibilisés par la photographe à l'architecture des jardins avec leurs cabanes, les outils et la nature environnante. En classe, ils ont pu expérimenter la technique du cyanotype (procédé de tirage photographique grâce à la lumière du soleil). « Ils ont adoré faire des photos, manipuler un appareil comme un professionnel et découvrir le résultat. Il y a un vrai travail à faire autour de l'image même si aujourd'hui elle est omniprésente ».



Samedi 29 juin à 10h, balade photographique à l'Auzelou sur inscription [lumlumasso@gmail.com](mailto:lumlumasso@gmail.com)



## COUPE D'ÉTÉ

Julien Tridon a procédé à la tonte des moutons dans le parc du Chambon pour le bien-être et l'hygiène des animaux. Une démonstration devant les enfants de l'accueil de loisirs toujours captivés par les techniques du tondeur. Les 16 moutons de la Ville entretiennent le parc du Chambon et un espace vert à proximité du stade Alexandre-Cueille.

**DOMAINE PUBLIC****UNE CAMPAGNE D'ÉLAGAGE EN COURS**

L'entreprise Chakroun est mandatée par Enedis pour des travaux d'élagage à proximité des lignes électriques basse tension.

Cette campagne d'élagage, qui concerne toute la ville et plus particulièrement les hauteurs, va durer tout l'été. L'objectif pour Enedis est de sécuriser le réseau électrique qui pourrait être perturbé ou endommagé. Les branches d'un arbre, situées à proximité d'une ligne électrique sous tension, peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre. Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. Il est donc nécessaire d'élaguer ou de faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques. A Tulle, 30 km de réseau sont concernés par cette campagne. Un relevé a permis d'identifier que 21 km de réseau étaient situés à moins de 2 mètres des fils électriques. L'entreprise Chakroun procède à l'élagage des arbres sur le domaine public. Elle peut intervenir également sur des domaines privés en accord avec les propriétaires. En cas d'absence du propriétaire, un avis de passage est laissé dans les boîtes aux lettres. Ceux qui le souhaitent peuvent mandater une société spécialisée pour intervenir sur leur propriété. En cas de refus, Enedis notifiera aux propriétaires leurs responsabilités en cas de dommage ou de casse et les frais afférents aux dégâts. Des coupures de courant peuvent être nécessaires dans certains secteurs comportant des réseaux à nu.

 Toutes les infos sur [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)

**COMMUNE LIBRE DU TRECH****Une nouvelle galerie**

Peintures, sculptures, dessins, photos... une salle d'exposition vient d'ouvrir ses portes dans le quartier du Trech.

Les Escunlous investissent cet ancien bar pour accueillir les expositions de la Galerie trechoise (anciennement rue des Portes-Chanac). Un nouvel espace dédié à la promotion artistique (à l'étage) mais aussi à la valorisation de l'association avec des photos d'archives, des éléments de décors et des goodies (au rez-de-chaussée).

Des tables, des chaises et un piano permettront aux visiteurs de profiter des lieux et de « clamber » afin de ne surtout pas déroger à la tradition du quartier.

 Ouverte du mardi au samedi  
14h à 18h. Entrée libre - infos :  
[communelibredutrech.fr](http://communelibredutrech.fr)

j'aime  
mon  
**QUARTIER**

**EN NOCTURNE**

GRDF a mandaté l'entreprise Bonneau pour effectuer des travaux sur le réseau de gaz dans le quartier de Souilhac. Les ouvriers ont travaillé de nuit pour ne pas perturber cette entrée de ville aux heures de pointe et ont procédé au renouvellement des branchements et à la pose d'un poste au niveau de l'avenue Alsace-Lorraine.

## NUITS DE NACRE

# Venez faire la fête !

**Du 28 au 30 juin, Tulle se pare de sa plus belle tenue jaune et noire pour célébrer comme il se doit la 36ème édition du festival des Nuits de Nacre.**

Un événement dans la Ville-préfecture avec cette année encore des concerts sur les places, dans les bars et l'accordéon en roi de la fête ! Kévin Lacombe, le directeur artistique, et son équipe ont souhaité impulser quelques nouveautés, dont des soirées thématiques comme une soirée irlandaise le vendredi soir place Gambetta avec trois groupes, dont les Écossais de Talisk emmenés par le spécialiste du bandonéon Mohsen Amini. La place Jean-Tavé va, ce soir-là, vibrer au son du jazz avec notamment Jérémy Dutheil & Solal Poux.

Le samedi soir, place aux musiques actuelles avec entre autres la Tournée du Bocal pour un concert explosif place Gambetta, suivi par Atomic Ladies, ses compositions originales et ses reprises cultes de Maceo Parker et Chaka Khan. Du côté de la place Jean-Tavé, l'énergie de Mr Princk devrait réjouir le public. Sur le quai Baluze, la scène alternera durant le festival entre musiques traditionnelles et bal folk pour le plus grand plaisir des festivaliers. 35 groupes sont programmés, dont quatre d'envergure internationale comme Uncommon Sound (28/06 à 21h30 place Jean-Tavé) ou encore Ablaye Cissoko et Cyrille Brotto (29/06 à 18h au théâtre). Une



• Talisk, vendredi 28 juin à 22h30 place Gambetta pour la soirée irlandaise (© Landscape)

programmation variée et surtout plus féminine avec par exemple Oum Pa pa par l'ensemble D'Cybèles (théâtre), Lolita Delmonteil (place Jean Tavé), ou encore Bernadette chante Barbara (Cité de l'accordéon).

### 85% DE CONCERTS GRATUITS

« Nous avons 85% de concerts gratuits avec une vingtaine de groupes qui ne sont jamais venus aux Nuits de Nacre, souligne Kévin Lacombe. Le

public était au rendez-vous en 2023, j'espère qu'il le sera en 2024 ! Nous avons une programmation de qualité que nous avons construite avec un budget contraint. C'est un festival unique en Corrèze, avec une certaine renommée ! ».

*En chiffres : 3 jours, 170 intermittents du spectacle, 800 repas/jour pour les équipes, 6 bars/restaurants partenaires, 100 bénévoles*

 [www.accordeon.org](http://www.accordeon.org)



## TOUS DES CHAMPIONS !

Le centre aqua a accueilli le Championnat UNSS de triathlon de l'Académie de Limoges. 25 équipes se sont affrontées pour remporter ce titre. Une épreuve qualificative pour le Championnat de France UNSS de triathlon (lycée et collège) avec 200 m de natation, 3 km de VTT et 2500 m de course à pied. Une sacrée performance pour tous les jeunes triathlètes.



## CRÉATION

## Portraits de dentellières

**La Cour des arts accueille en résidence la plasticienne et photographe Anouck Everaere pour un travail de création autour du Point de Tulle.**

La collaboration entre les dentellières de l'association Diffusion et Renouveau du Point de Tulle et l'artiste se termine ce mois-ci et le public pourra découvrir le résultat de cet échange lors d'une exposition en septembre intitulée « 3 petits points ». Pour ce projet documentaire, l'artiste ardéchoise a souhaité s'initier au Point de Tulle pour s'imprégner de ce savoir-faire ancestral. Elle a ensuite réalisé des portraits photographiques des dentellières : « je m'inspire de la peinture flamande dans mon travail de photographie car il a un jeu de lumière qui apporte une certaine douceur à la peau. Les portraits ont été imprimés sur du papier toilé sur lequel sera cousue (ou collée) une pièce en dentelle faite par chaque modèle. J'ai souhaité que les dentellières réalisent quelque chose de personnel, qui témoigne aussi un peu de leur histoire. Ce projet me permet de valoriser à la fois le travail de la femme et un savoir-faire local. Il s'agit aussi pour moi de redonner un nom à cette création personnelle souvent anonyme ».

Anouck Everaere, à travers son approche documentaire, souhaite rendre hommage à la passion de ces femmes. En parallèle, l'artiste a aussi effectué un travail de médiation avec deux classes du lycée Edgar-Pisani (Naves) autour de la photographie et du Point de Tulle. Des portraits de jeunes avec une pièce en dentelle feront écho aux portraits des dentellières pour illustrer les questions de la transmission et de la modernité. Une captation sonore viendra compléter cette exposition, l'occasion pour le public d'entendre un message, celui de celles et ceux qui créent, qui transmettent et qui valorisent notre patrimoine.

 [www.lacourdesarts.org](http://www.lacourdesarts.org)

## EXPOSITION TEMPORAIRE

## L'ACCORDÉON SA MUSE

**Du 20 juin au 29 septembre, le public pourra découvrir à la Cité de l'accordéon et des patrimoines une trentaine d'œuvres de l'artiste plasticien Bernard Lachaniette.**

L'artiste corrézien, amoureux de l'accordéon, des tangos de Piazzola et des mélodies de Marc Perrone, s'est laissé inspirer par l'instrument. Il investit pour quelques mois la salle d'exposition temporaire avec ses sculptures, dessins et peintures. Le public pourra alors découvrir son monde imaginaire à la fois poétique et fantaisiste, peuplé d'un bestiaire de personnages tantôt humains, tantôt hybrides. Dans le cadre de cette exposition, des ateliers jeunes publics seront proposés sur la création de cartes postales les mercredis 3 et 7 juillet, 7 et 21 août à 15h sur inscription au 05 55 20 28 28.

 [www.citedelaccordeon.com](http://www.citedelaccordeon.com)



## DANSES D'ANCHES

Les classes de danse, d'accordéon et de hautbois du Conservatoire se sont produites à la Cité de l'accordéon et des patrimoines début mai. Un spectacle où la danse et la musique ont exprimé, chacun dans son domaine, leur façon de jouer avec la musique baroque.

# 80<sup>e</sup> anniversaire du drame de Tulle

**DU 3 AU 16 JUIN**

## **EXPOSITION**

Hall de la médiathèque Éric-Rohmer, sur le camp de Dachau (entrée libre)

**LUNDI 3 JUIN**

## **PROJECTION**

18h, auditorium de la médiathèque Éric-Rohmer, film de Jean Pradinas « La Mémoire des Vivants », en partenariat avec Peuple et Culture (gratuit)

**MARDI 4 JUIN**

## **CONFÉRENCE**

18h, auditorium de la médiathèque Éric-Rohmer, de Fabien Devilliers « Un parcours mémoriel du camp de Gurs à Auschwitz – 3 000 km à vélo » (gratuit)

**MERCREDI 5 JUIN**

## **PROJECTION**

18h, auditorium de la médiathèque Éric-Rohmer, film de Caroline Reussner « les SS de la Das Reich », en présence de la réalisatrice (gratuit)

**JEUDI 6 JUIN**

## **PROJECTION**

20h, cinéma VEO, film de Patrick Séraudie « Le Silence et la Douleur », en présence du réalisateur (5€)

**VENDREDI 7 JUIN**

## **CONFÉRENCE**

18h, auditorium de la médiathèque Éric-Rohmer, par Henri Ménudier, professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (gratuit)

**DU 3 AU 8 JUIN**

## **PROJECTION**

10h à 18h, salle de réception du centre culturel et sportif, reportages et interviews de survivants et atelier de fabrication d'oiseaux en porcelaine avec Peuple et Culture (gratuit)

**DU 3 AU 9 JUIN**

## **EXPOSITION**

10h à 18h, hall du centre culturel et sportif, textes et photos sur le drame de Tulle, proposée par l'ONACVG et les archives municipales (entrée libre)

**SAMEDI 8 JUIN**

## **DÉDICACE**

15h, librairie Préférences, rencontre avec l'historien Fabrice Grenard, auteur de « Tulle. Enquête sur un massacre 9 juin 1944 »

**SAMEDI 8 JUIN**

## **CONCERT**

20h30, auditorium du Conseil Départemental, première partie avec Nathalie Marcillac et Frédéric Vally, puis concert de Tamayo Ikeda et Louis Rodde. Sur réservation au 06 32 26 57 27

**DU 10 AU 16 JUIN**

## **PROJECTION**

10h à 18h, salle de réception du centre culturel et sportif, reportages et interviews de survivants et atelier de fabrication d'oiseaux en porcelaine avec Peuple et Culture (gratuit)

**MARDI 11 JUIN**

## **COLLOQUE**

9h, amphithéâtre de la Cité administrative et 14h, salle Latreille haut sur la mémoire de demain par l'ONACVG et FNDIRP (gratuit)

**MERCREDI 12 JUIN**

## **COLLOQUE**

9h à 18h, salle Latreille haut sur la mémoire de demain par l'ONACVG et FNDIRP (gratuit)

**MERCREDI 12 JUIN**

## **CONCERT**

20h30, salle de l'Auzelou. Requiem en mémoire des victimes d'Oradour-sur-Glane avec le Conservatoire de Limoges, les classes CHAM des collèges Léonard-Limosin et Clemenceau (gratuit)

**JEUDI 13 JUIN**

## **CONCERT**

20h, salle de l'Auzelou. « Rutabaga », concert des écoles Turgot, de la Croix de Bar et de Clergoux (gratuit)

**LUNDI 24 JUIN**

## **PROJECTION**

18h, cinéma Véo, Projection du film de Medhi Lallaoui sur Henri Valade (dit Ricou), maître accordéoniste chez Maugein, déporté à Dachau le 10 juin 1944 (gratuit)





## JUIN 44, SOUVIENS-TOI

Tulle commémore le 9 juin 44. Ce jour-là, 99 hommes de la ville furent pendus aux balcons et réverbères par la Division Das Reich. Comme chaque année depuis la première commémoration, 99 tresses de fleurs seront accrochées aux endroits où eurent lieu les pendaisons.



## JUIN 44, SOUVIENS- TOI

- Une marche silencieuse est organisée chaque année depuis la gare jusqu'au Haut-Lieu de Cueille en hommage aux victimes

**L**e 9 juin 1944, 99 hommes ont été suppliciés, pendus aux balcons du quartier de Souilhac par la Division Das Reich. Dans les jours qui ont suivi, 149 autres furent déportés dont 101 ne sont jamais revenus. Deux jours plus tôt, 18 gardes-voies avaient été exécutés par les Allemands.

*Extrait du fascicule « Tulle, résistante et martyre » chemin de mémoire :*

« Pendant la seconde guerre mondiale, Tulle, préfecture de la Corrèze, célèbre pour ses usines d'armement, située en zone dite libre, est placée dès 1940 sous l'influence du régime de Vichy, puis occupée par les troupes allemandes en novembre 1942. C'est à cette période que, à l'initiative de quelques volontaires, des réactions patriotiques, discrètes mais tangibles, ont pris corps à Tulle intra-muros. Aux alentours de la ville, la topographie des lieux s'y prêtant, la Résistance rurale, bénéficiant de parachutages d'armement, développe ses actions, les accrochages se multiplient, la vigilance de l'ennemi s'accroît et la répression également.

Coïncidant avec le début du débarquement des alliés en Normandie, l'attaque de la garnison allemande par les Francs-Tireurs et Partisans est lancée. Elle dure deux jours avant que ceux-ci ne prennent la décision de se retirer le 8 juin 1944 au soir avec l'arrivée inattendue d'éléments de la division S.S. Das Reich. Le lendemain, la population, témoin et victime des atrocités des nazis, vit un drame hors du commun qui fait de Tulle une « ville martyre ».

### LE DRAME DU 9 JUIN 1944

Ce matin-là, dès les premières lueurs du jour, les SS entreprennent une rafle monstre. Tous les hommes valides, de 18 à plus de 60 ans, appréhendés le plus souvent chez eux, furent acheminés sur la place de Souilhac (actuellement place Albert-Faucher) face à la manufacture d'armes. Vers 9 heures, les otages qui étaient déjà regroupés furent introduits en rang par six dans l'enceinte de la Manufacture d'armes avant d'être partagés, une colonne à droite, une colonne à gauche. Ce simulacre se poursuit toute la matinée jusqu'au milieu de l'après-midi. Cependant, pour certains otages, inter-

pellés ici ou là dans l'une ou l'autre des colonnes, le contrôle fut rapide. Il leur était demandé sans ménagement de rejoindre la file du milieu, sans doute pour des vérifications d'identité.

Il était environ 17 heures lorsque les otages, parmi lesquels des hommes âgés et des chantiers de jeunesse délogés le matin même des casernes de la ville, allaient être contraints de devenir les spectateurs impuissants d'une tragédie préméditée et savamment orchestrée. Dirigés en ordre sur la place de Souilhac que les waffen SS avaient entourée de leurs blindés silencieux pour la circonstance, ils aperçurent avec frayeur, au-delà des files d'uniformes en armes, des cordes pendant aux balcons des immeubles des rues environnantes. L'émotion s'intensifia plus encore lorsque le premier groupe de 10 condamnés, en formation triangulaire, mains derrière le dos, sévèrement encadrés par de jeunes SS hargneux, dut parcourir manu-militari la distance séparant l'entrée de la Manu de la potence qui les attendait. Cette scène se renouvela et se renouvela encore.

99 victimes innocentes subirent l'horreur et les souffrances du supplice qui les arracha aux leurs, à leur ville sans être jugés.

Les exécutions terminées, les otages en sursis regagnèrent la Manu. Le lendemain matin, 200 d'entre eux environ purent rejoindre leurs familles. Il en restait 311 qui nourrissaient en vain l'espoir d'une libé-

ration. Embarqués dès l'après-midi dans des camions bâchés, conduits dans le manège du 21<sup>e</sup> chasseur à Limoges, ils y subirent, sous la menace, l'épreuve d'une nouvelle sélection.

162 otages, parmi eux les chantiers de jeunesse et les plus âgés, purent regagner Tulle.

149 autres au moins allaient partir vers une destination inconnue, 101 n'en revinrent jamais.

Deux mois plus tard, la « Résistance » ayant pris le dessus, la garnison allemande rend les armes. L'Acte de reddition est signé en dehors de la ville encore meurtrie par l'horrible tragédie du 9 juin 1944.

### LE HAUT-LIEU DE CUEILLE

C'est à cet endroit, ancienne décharge publique, que furent enfouis les cadavres des 99 pendus de Tulle le 9 juin 1944. Quatre mois après le drame, les corps des suppliciés ont été rendus aux familles, mais le Haut-Lieu de Cueille était déjà inscrit dans l'Histoire.

Les survivants du drame ont voulu matérialiser leur volonté de faire de ce site un espace sacré. En 1950, trois stèles ont été inaugurées, faisant entrer ce lieu dans le martyrologe de la patrie. Sur l'une d'entre elles sont gravés les noms des 101 déportés qui ne revinrent jamais des camps de la mort. 17 lutrins, placés le long de la haie qui domine la rivière Corrèze, rendent compte des événements qui ont conduit

## LES CHIFFRES / CLES

# 2004

DES MURS SONT CONSTRUITS CETTE ANNÉE-LÀ AU HAUT LIEU DE CUEILLE PAR LA MUNICIPALITÉ POUR SACRALISER CET ESPACE DE RECUEILLEMENT

# 99

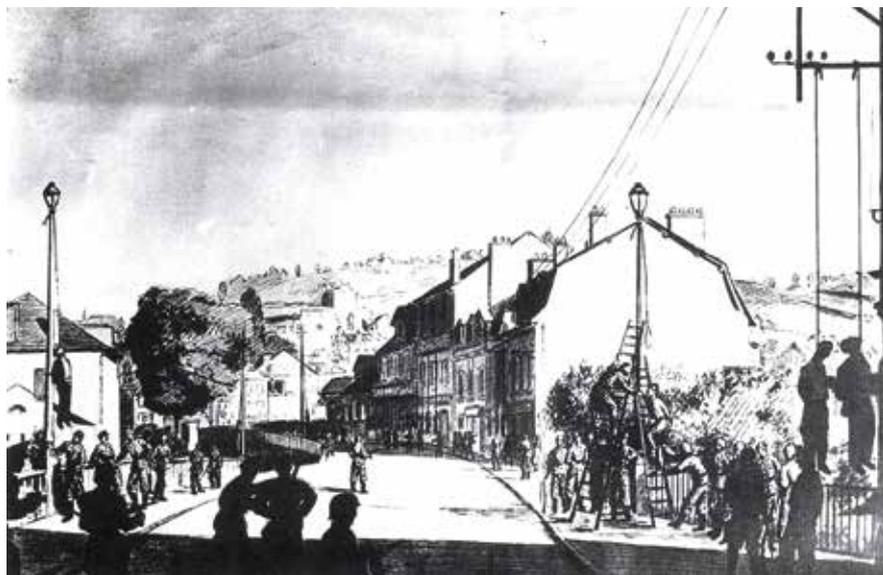
PALMES SONT ACCROCHÉES DANS LE QUARTIER DE SOUILHAC TOUS LES 9 JUIN EN HOMMAGE AUX PENDUS

# 261

PERSONNES RECENSÉES ONT ÉTÉ DÉPORTÉES DE TULLE VERS LES CAMPS DE LA MORT

# 1

PLEUREUSE, RÉALISÉE PAR LE SCULPTEUR PIERRE CORNET, EST INSTALLÉE FACE À LA ROUTE DE BRIVE LE 2 JUIN 1955. ELLE SYMBOLISE LA SOUFFRANCE ET LA DOULEUR DES FAMILLES DES MARTYRS



○ Un dessin d'après-guerre représentant les pendaisons dans le quartier de Souilhac

# RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT



**ROLAND GONIEAU,**  
PRÉSIDENT DU COMITÉ DES MARTYRS DEPUIS 2021

## **TULLE mag:** Comment le Comité des martyrs prépare ce 80<sup>e</sup> anniversaire ?

Nous avons commencé à travailler avec la mairie sur le programme de cet événement depuis un an environ. Expositions, conférences, concerts... il y a de nombreux rendez-vous prévus avant et après les cérémonies officielles pour toucher un maximum de public à la médiathèque, au cinéma Véo, au Centre culturel et sportif et à la salle Latreille. Le Haut-lieu de Cueille a fait l'objet d'attentions particulières cette année avec la pose de photos médaillons individuels qui sont scellés sur le mur, en hommage à nos martyrs, suppliciés, déportés. Leurs noms, prénoms, âges et pour les déportés, le lieu de leur décès seront pour la première fois énoncés durant la cérémonie du 9 juin. J'ai souhaité convier le maire de Dachau\*, Florian Hartmann, et le maire de Hersbruck-Flossenburg\*, Robert Ilg avec qui j'ai noué des liens très forts. Une courte prise de parole aura lieu avant la marche à Cueille afin de rappeler à tous l'importance de cette journée pour les familles de victimes. Nous avons préparé avec les archives municipales de Tulle et l'ONAC VG une exposition de 15 panneaux sur le drame de Tulle que le public peut découvrir au CCS (jusqu'au 9 juin) puis salle Latreille (10 au 16 juin). Ces supports nous serviront par la suite pour toutes nos actions de sensibilisation. Nous avons également réalisé des interviews des derniers témoins de juin 44 qui sont diffusés à la salle de réception du CCS puis à la salle Latreille (10 au 16 juin). Et pour finir, nous organisons pour la 3<sup>e</sup> année consécutive notre grand concert le 8 juin dans l'auditorium du Conseil départemental. Un événement important avec le pianiste Tamayo Ikeda et le violoncelliste Louis Rodde qui se produiront pour la première fois ensemble.

## **TULLE mag:** Quelles sont les actions du Comité des martyrs pour transmettre cette mémoire ?

On vivait jusqu'à présent dans la compassion et la tristesse des faits. On ne peut pas demander à nos enfants et à nos petits-enfants d'avoir la même compassion que nous. Le temps du deuil doit faire place à la transmission de l'histoire de nos martyrs. Aujourd'hui les commémorations annuelles ne suffisent plus, nous devons trouver d'autres moyens de transmettre cette mémoire. Le véhicule de l'histoire, c'est la mémoire ! C'est pour cela que nous avons créé un site internet ([www.comite-des-martyrs-de-tulle.com](http://www.comite-des-martyrs-de-tulle.com)) dans lequel on retrouve nos missions et nos archives (photos, textes...) ainsi que le programme de nos interventions. Nous avons mis en place une équipe pédagogique qui intervient auprès des scolaires et dans les communes pour partager cette mémoire. 70% des établissements corréziens du second degré ont été sensibilisés depuis septembre 2023. Le Comité a pour projet l'ouverture d'un espace mémoriel dans les anciens bains-douches place Albert-Faucher. Un lieu à vocation culturelle et pédagogique qui devrait ouvrir en 2025.

\*Dachau : tous les déportés du convoi de la mort du 2 juillet 44 ont transité par le camp de concentration de Dachau mis en place par le régime nazi

\*Hersbruck-Flossenburg : un camp de concentration où ont été déportés des Tullistes



o Christian Lebois, de la société Ego déco basée à Limoges, a réalisé bénévolement les 200 plaques émaillées installées au Haut-Lieu de Cueille.

*à la tragédie du 9 juin 1944. Près des tombes, deux bornes en granit lancent un appel aux visiteurs : Passant, au soir du 9 juin 1944 dans ce coin de terre à jamais sacré, mais qui n'était alors qu'un dépôt d'immondices, furent ignominieusement enfouis quelques jeunes hommes sauvagement pendus par les SS de la division Das Reich, sur les ordres du général Lammerding. Auprès d'eux ont été pieusement rapportées quelques cendres, symbole de leurs camarades déportés sans retour dans les camps de la mort. Recueille-toi, souviens-toi. »*

## **UN DEVOIR DE MÉMOIRE**

Dans les semaines qui ont suivi le drame, les familles des victimes se sont spontanément réunies pour se soutenir dans cette épreuve et pour honorer leurs morts. Un an plus tard, le 30 juin 1945, le Comité des martyrs était officiellement créé sous la présidence de Léon Bossavy et du secrétaire Antoine Soulier, tous les deux frappés par la mort de leur fils le 9 juin 1944. Depuis, l'association et la municipalité veillent à l'organisation des cérémonies officielles et perpétuent le protocole établi il y a 80 ans. Depuis une trentaine d'années, les établissements scolaires sont davantage associés aux cérémonies avec la lecture des noms, le dépôt des bougies et les chants. L'objectif étant de mobiliser la jeune génération autour de ces événements pour perpétuer cette tradition et surtout transmettre cette histoire.

Un passage de relais indispensable pour les familles des victimes. Les membres du Comité sensibilisent régulièrement la jeune génération à travers différentes actions comme par exemple, en avril dernier, sur le site de



Le Comité des martyrs et la Ville ont marqué le 70<sup>e</sup> anniversaire du supplice de Tulle par l'édition d'un timbre réalisé à partir d'une image de Didier Jean et Zad (lancement officiel du timbre à la Poste de Souilhac le 9 juin 2014).



Matéo Clause et Shuling Liu ont animé différents ateliers de fabrication des oiseaux en porcelaine pour le 80<sup>e</sup> anniversaire du 9 juin 1944 comme ici avec les élèves du collège Victor-Hugo

Cueille avec les CM2 de l'école Turgot et Danielle Delord, la sœur de Jean-Martial Picard, pendu le 9 juin 44 : « je veux témoigner du ravage de ce massacre dans nos familles. Mon père, qui a réussi à fuir avant la rafle, n'a jamais pu nous en parler. C'est ma sœur qui a identifié le corps de mon frère grâce à son couteau. Chaque pendu a son histoire. Ce fut une journée tragique pour Tulle ». Un témoignage émouvant que Danielle partage avec les enfants ce jour-là et dont ils conserveront certainement le souvenir.

La Ville se mobilise aux côtés des membres du Comité des martyrs : « il est important que les cérémonies soient suivies, reconnues et que l'on

n'oublie pas les martyrs et les déportés, souligne Patrick Broquerie, conseiller municipal en charge des cérémonies. Pour ce 80<sup>e</sup> anniversaire, nous accompagnons le Comité dans l'organisation des différents événements avec la mise à disposition de salles et l'appui des services municipaux ». Ces actions mémorielles ont été labellisées « Mission Libération » par les services de l'Etat. Cette année, deux cérémonies sont organisées vendredi 7 juin (au lieu du 9 juin) pour faciliter la présence du public : à 10h au collège Clemenceau et à 11h30 devant la stèle rue du 9 juin 44. Le samedi 8 juin à 16h30, une plaque sera inaugurée à l'intersection du boulevard Jean-Moulin et de la rue des Malades en hommage à

Marcel Chassaing, résistant, et à Marcelle Catte, Louis Chauzeix et Joseph Presset, victimes civiles assassinées par des membres de la Das Reich le 8 juin 1944 à La Bachellerie. « Il s'agit d'une demande des familles qui souhaitent pouvoir se recueillir en dehors de l'enceinte de l'école de gendarmerie », précise l'élue.

Les souvenirs des faits passés sont primordiaux les 8 et 9 juin à Tulle. La disparition progressive des témoins nécessite la mobilisation des institutions publiques et des associations pour poursuivre ce devoir de mémoire et transmettre les valeurs de citoyenneté à la future génération pour ne plus jamais revivre de tels drames.

## LES INFOS EN PLUS

### DES NOMS ET DES VISAGES

**Deux cents plaques émaillées ont été apposées sur le monument du Haut-Lieu de Cueille le 30 mai dernier.**

Des photos médaillons complétées du nom, du prénom et de l'âge de chaque victime. Par cette action, le Comité des martyrs souhaite rendre le site de Cueille plus humain. Une centaine de photos avaient déjà été collectées par l'association Peuple et Culture. Le service des Archives municipales a poursuivi les recherches auprès des descendants des victimes. A ce jour, 163 photos ont été récupérées, 37 plaques restent pour le moment sans visage, faute d'avoir pu trouver des proches ou des photos d'archives.

**Vous disposez de documents ou de photographies ? Contactez les Archives municipales au 05 55 21 73 02**



## 20 ANS DÉJÀ !



La Chorale des Lendemaïns qui Chantent a donné le La de cette soirée anniversaire exceptionnelle. Une belle fête qui a duré jusqu'au bout de la nuit avec TechnoBrass suivi d'Anticlimax. (Photo fournie)



## VILLE AMIE DES ENFANTS



Les enfants du Campus Junior ont remis un chèque de 200 euros à l'UNICEF Corrèze. Ils ont confectionné des poupées qui représentent le droit à l'identité des enfants dans le monde. (Photo fournie)

# QUAND LES *Tullistes*



## RECORD DE PARTICIPATION



La deuxième édition de l'Agglomérée a réuni près de 1600 participants. 50 agents de la Ville de Tulle se sont mobilisés aux côtés des bénévoles pour la réussite de cet événement sport nature. (© ASPTT - Jean-Louis Bourzeix)



## CHEFS D'UN JOUR



Durant les vacances, les enfants ont participé à un atelier cuisine autour de la préparation des farces. L'occasion de sensibiliser les plus jeunes à cette tradition culinaire corrézienne.

ils l'ont fait!



### FESTIVAL DE TAROT



Durant trois jours, les amateurs du jeu de cartes se sont réunis à la salle de l'Auzelou. Les bénévoles du club de tarot sont toujours ravis d'organiser ce tournoi qui attire des joueurs de toute la France.



### FÊTE D'ÉCOLE



La salle Marie-Laurent a été transformée en véritable salle de jeux pour la première kermesse de l'association des parents d'élèves de La Croix de Bar. Maquillages, jeux, animations ont ponctué la journée.

## FONT VIBRER LEUR ville



### LA TROUSSE CORRÉZIENNE



Conférences, exposition, ateliers... pour son premier festival, le journal associatif a convié le public à différents événements sur le thème de l'éducation à la salle Latreille pour trois jours d'échanges engagés.



### RASSEMBLEMENT FESTIF



La salle de l'Auzelou a accueilli son premier Broc'Land Geek en mai dernier. L'occasion pour les passionnés de mangas, de jouets vintage, de jeux vidéo, de comics et de cosplay de se retrouver dans cet univers.

# Les rendez-vous

**JEUDI 6 JUIN**

**LES 7 ET 8 JUIN**

**SAMEDI 15 JUIN**

**SAMEDI 15 JUIN**

**MERCREDI 19 JUIN**

**20 JUIN AU 29 SEPTEMBRE**

**22 JUIN AU 31 OCTOBRE**

**SAMEDI 22 JUIN**

**MARDI 25 JUIN**

**26 JUIN AU 30 AOÛT**

**JEUDI 27 JUIN**

**VENDREDI 28 JUIN**

**28 AU 30 JUIN**

**DIMANCHE 7 JUILLET**

**8 JUILLET AU 12 AOÛT**

## MANEFA

18h, salle des Lendemains qui Chantent dans le cadre des Magic Hour pour cette restitution de résidence. **GRATUIT**

## SOIRÉES CRD & LABO

20h, salle des Lendemains qui Chantent avec une quinzaine de groupes du Conservatoire. **GRATUIT**

## LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

11h à 12h30 au Centre culturel et sportif. **OUVERT À TOUS**

## ESCATRAIL \*

20h, course urbaine de 9 et 15 km organisée par le TAC.

## DON DU SANG

14h à 19h salle Latreille

## L'ACCORDÉON SA MUSE

10h à 18h, à la Cité de l'accordéon et des patrimoines exposition de l'artiste plasticien Bernard Lachaniette. **7€ (GRATUIT - DE 26 ANS)**  
[www.citedelaccordeon.com](http://www.citedelaccordeon.com)

## UNE HISTOIRE DU SPORT À TULLE \*

Exposition dans le hall du CCS sur la pratique sportive à Tulle.  
**ENTRÉE LIBRE**

## HISTOIRE DU SPORT À TULLE

16h30, auditorium de la médiathèque Éric-Rohmer, projection d'un court métrage sur le bénévolat dans les clubs sportifs avec Autour du 1<sup>er</sup> mai. **GRATUIT**

## CONSEIL MUNICIPAL

18h Hôtel de ville. Ouvert à tous

## AUX JARDINS OUVRIERS

Exposition à la baignade de l'Auzelou par Mathilde Fraysse et l'école de l'Auzelou

## BIG BAND ET MEDIUM BAND \*

18h30, concert rue Jean-Jaurès. **GRATUIT**

## LE CYCLISME À TULLE

15h, auditorium de la médiathèque Éric-Rohmer conférence sur le cyclisme à Tulle animée par les Archives municipales. **GRATUIT**

## FESTIVAL DES NUITS DE NACRE

[www.accordeon.org](http://www.accordeon.org)

## VIDE GRENIER

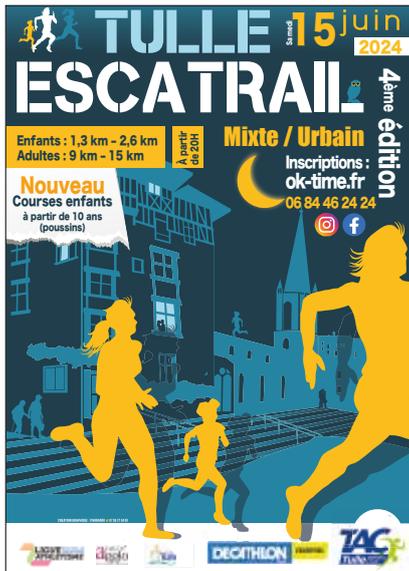
14h à 16h organisé par ASCEE19 sur le parking CITEA, réservé aux particuliers sur inscription 05 55 21 83 28, les jeudis de 14h à 16h

## FESTIVAL DE LA VÈZÈRE \*

[www.festival-vezeere.com](http://www.festival-vezeere.com)

\* ESCATRAIL

SAMEDI 15 JUIN

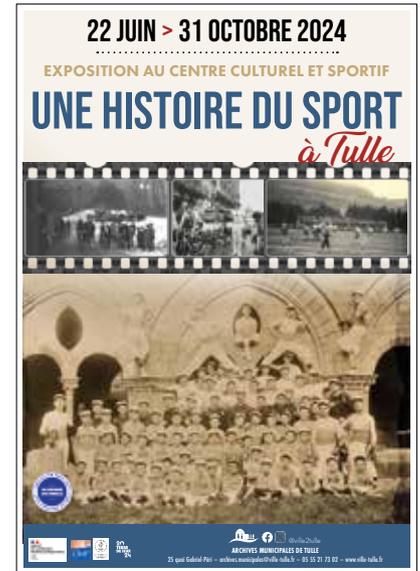


Le Tulle Athlétique Club organise une nouvelle édition de l'Escatrail. L'occasion de vivre une expérience unique en nocturne avec un parcours surprenant dans les quartiers historiques de la ville. Petite nouveauté cette année, un parcours enfants (à partir de 10 ans).

🍃 20h, départ du 15km et à 20h15 départ du 9km, inscription sur [ok-time.fr/competition/escatrail-urbain-tulle-2023](http://ok-time.fr/competition/escatrail-urbain-tulle-2023)

\* HISTOIRE DU SPORT

22 JUIN AU 31 OCTOBRE



Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, les Archives municipales proposent une exposition et des événements sur la pratique sportive à Tulle depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, son évolution, ses acteurs, ses faits marquants et son rôle dans la société tulliste.

🍃 8h30 à 12h et 13h30 à 17h au Centre culturel et sportif, 36 av. Alsace-Lorraine. Entrée libre

\* CONCERT

JEUDI 27 JUIN



Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle vous convie à un rendez-vous musical avec le Médium Band et le Big Band. Sous la Direction de Thierry Chèze, professeur de jazz, les musiciens présentent un répertoire varié.

🍃 18h30, rue Jean-Jaurès. Gratuit

\* FESTIVAL

8 JUILLET AU 12 AOÛT



Cette 43<sup>e</sup> édition propose des récitals, des opéras et des spectacles musicaux dans 16 hauts lieux du patrimoine corrézien. Le concert à Tulle aura lieu mardi 16 juillet à 20h au théâtre avec Philippe Bernold à la flûte et la Camerata Rosa Musica.

🍃 Réservations : [www.festival-vezere.com](http://www.festival-vezere.com) ou 05 55 23 25 09

## MAJORITÉ MUNICIPALE

### JUIN 1944-JUIN 2024, UN TRISTE ANNIVERSAIRE

S'agissant de faits historiques, Tulle n'en est pas dépourvue, c'est là que la municipalité s'implique pour ne pas laisser tomber dans l'oubli notre passé et, plus précisément, les événements vécus et subis en juin 1944. Ce 9 juin, la ville a basculé dans l'horreur.

La collectivité a déjà agi, continue et portera haut son devoir de mémoire pour donner du sens à cette rude épreuve auprès des nouvelles générations et des personnes de passage dans notre ville, afin de pouvoir défendre des valeurs de liberté et de dignité, pour l'avenir.

Nous sommes des « passeurs », le souvenir fait l'objet d'une valorisation sans équivalent, au point de supplanter l'histoire, ou presque : c'est le dossier de ce Tulle-mag n°177, « Juin 44, souviens-toi ».

Malgré la victoire qui arrivera 11 mois plus tard, ce sont les larmes de la douleur qui ont fait briller les yeux des Tullistes. Cette victoire finale n'effacera pas la guerre, avec ses ravages et ses crimes.

Souvenons-nous de ces victimes :

- civiles, qui payèrent un lourd tribut et qui trouvèrent la mort dans les exactions des occupants, en refusant d'abandonner notre terre ou en résistant,

- de la déportation, radicale, en camps de concentration ou de la mort.

La guerre, les actes et discours racistes et antisémites sont à nouveau à notre porte, nous ne devons pas y succomber. Le nationalisme est un fusil chargé, et ce n'est pas que la loi Gayssot, de 1990, réprimant tout acte raciste, antisémite et xénophobe, qui nous protégera. C'est l'affaire de toutes et tous. Entretenir le devoir de mémoire devient une obligation morale. Il faut agir pour que des événements tragiques, sanglants ou douloureux ne se reproduisent pas, et les garder présents à l'esprit de toutes et tous contribue à les éviter. Il faut d'abord expliquer à quel événement de l'Histoire on se réfère. Ensuite, il faut créer un lien personnel et impliquer les citoyens : les inciter à se rendre présents pour les commémorations, chanter La Marseillaise, et pourquoi pas à déposer une gerbe ou à écouter un témoin direct des événements, par exemple. Ce travail de mémoire participe aussi à la cohésion de notre société, pour que les jeunes et les moins jeunes se sentent pleinement appartenir à la Nation, à une Histoire commune. Intégrer des jeunes dans les célébrations locales et nationales contribue à renforcer la citoyenneté de demain.

« *Ceux qui ne savent pas se souvenir du passé sont condamnés à le revivre.* » Santayana



**PATRICK BROQUERIE**  
Conseiller municipal  
en charge des Commémorations

## OPPOSITION MUNICIPALE

Le 9 juin prochain, notre collectivité commémorera avec émotion le quatre-vingtième anniversaire célébrant la tragédie collective des pendus de Tulle.

**LE RECUEILLEMENT** • Les exactions commises par la division SS Das Reich sont restées gravées dans nos mémoires familiales et les noms nommés à voix haute chaque année, sur le site de Cueille, rappellent à chacun les atrocités du nazisme. Cette année, peu d'élus municipaux pourront participer à cet hommage du fait des élections européennes. C'est là aussi la victoire ultime de nos martyrs. Leurs souvenirs vivants ont participé, après guerre, à la construction d'une nouvelle Europe soucieuse d'écarter ses anciennes terres.

**LES NOUVEAUX BARBARES** • Malheureusement aujourd'hui, après soixante-dix ans de paix, la guerre, cette bête hideuse, est aux portes de l'Europe. Nos alliés d'hier sont devenus nos ennemis. De nouveaux fascismes se dessinent sur notre continent dans des logiques de renversement historique où les islamistes, certains suppôts de l'extrême-gauche et les apôtres de la cancel culture transforment les victimes en bourreaux. La crise israélo-palestinienne en offre la démonstration la plus éloquent.

**LE MUSÉE DE LA RÉSISTANCE** • Nous comprenons dès lors nos responsabilités mémorielles de maintenir sensibles et édifiants ces moments d'histoire pour les générations à venir. Aujourd'hui, pour Tulle et afin d'éclairer les enjeux sociétaux contemporains, il faut consacrer, sur le site de la Banque de France, ce musée de la Résistance. Ce musée toujours promis et jamais réalisé par la gauche qui l'a longtemps promu comme un outil électoral. A ce titre, il faut louer la persévérance du Comité des martyrs dont les membres ont dû avaler bien des couleuvres et admettre avec eux que le site de Cueille acculé par la départementale 89 n'est pas auréolé de la dignité qu'il mérite d'obtenir. Les promesses municipales d'un lieu réhabilité se sont perdues dans les désillusions.

**MÉMOIRE ET HISTOIRE** • Enfant, je me souviens des paroles de mon grand-père qui rappelait souvent à son auditoire comment il avait identifié ses neveux dans la fosse commune où les martyrs avaient été ensevelis sous les sacs de chaux. Abandonnés pendant cinq mois après leur mort dans leur sépulture précaire, c'est par leur ceinturon qu'il reconnut leur cadavre. Sa parole résonne par delà les décennies. Le devoir de mémoire, c'est aussi un devoir d'histoire. Nous ne pouvons que louer tous les historiens opiniâtres qui continuent d'approfondir notre connaissance des événements de cette période tulliste, parfois en rencontrant beaucoup d'oppositions, du regretté Pierre Laborie à l'émérite et courageux Gilbert Beaubatie.



**RAPHAËL CHAUMEIL**  
Conseiller municipal  
d'opposition

## Corrèze autonomie

### Service départemental de l'autonomie

Besoin d'une information générale sur l'autonomie, d'une aide pour effectuer des démarches administratives ou mettre en place un service de maintien à domicile composer le 05 55 19 19 19 (numéro unique) ou par mail : [correzeautonomie@correze.fr](mailto:correzeautonomie@correze.fr) (24h/24 et 7j/7)

[www.correze.fr/autonomie](http://www.correze.fr/autonomie)



## La mairie au quotidien

### HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :

[www.ville-tulle.fr](http://www.ville-tulle.fr)

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel ville2tulle

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## Mieux vivre ensemble !

Le retour des beaux jours est souvent propice à des activités qui, lorsque l'on vit en ville, doivent respecter certaines règles, même en journée. Extrait du règlement préfectoral (article 20) : « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils motorisés sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h ».

## TULLE pratique



## Elections européennes

Dimanche 9 juin, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. En cas d'empêchement, il est possible de faire une procuration : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)  
L'accès au bureau de vote de la salle Marie-Laurent sera plus difficile à partir de 16h30.

## Poubelle jaune

Tulle agglo remplace les bacs quatre roues par des colonnes sur les sites de point d'apport volontaire du nouveau schéma de collecte. Les sacs jaunes seront progressivement supprimés au profit de cabas réutilisables (emballages à déposer en vrac).

Plus d'infos sur [projetdechets.agglo-tulle.fr](http://projetdechets.agglo-tulle.fr)

## Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population.

[etat.civil@ville-tulle.fr](mailto:etat.civil@ville-tulle.fr)  
ou 05 55 21 73 00

## TULLE mag

n° 177 - juin 2024

### Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

**Rédaction** : Sophie Carlat

**Photographies** : Frank Barrat-Arnal

**Mise en page** : Mathieu Morel

**Impression** : Maugein imprimeurs sur papier issu de forêts gérées durablement

Disponible en braille à la médiathèque 100% sans publicité

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : juin 2024



# Guide Été

FESTIVALS • EXPOSITIONS • SORTIES • PATRIMOINE

2024



DE LA VILLE DE TULLE  
ET SON AGGLOMÉRATION



TULLE  
EN  
CORRÈZE  
Ma parenthèse